

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE
COMMUNAUTE DU 26 JUN 2000 à LEFFINCOURT**

Ayant pris part aux délibérations : Mesdames Françoise CAPELLE, Christine CARRIERE, Geneviève COSSON, Béatrice FABRITIUS, Françoise GEILLE, Claudie GILOT, France LAMY, Gabrielle LEBRUN, Françoise LETINOIS, Thérèse PAYER, Chantal PETITJEAN, Gisèle PIERSON, Monique POLICE, Brigitte RAGUET et Mrs Claude ANCELME, Alain AUROUX, Roger BARRE, Jean BELLANGER, Bernard BOUILLON, Jean-Claude BOURCY, Pierre BOUVART, René BUSQUET, Jean-Michel CHANCE, Michel CLOUET, Hubert COLIGNON, Michel COLIN, Maurice CREUWELS, Gérard DEGLAIRE, Pierre DEMISSY, Antoine DE POUILLY, Jean DESAGAZAN, Gilles DIDIER, Christophe DION, Daniel DOYEN, Henry DULON, Jean DURMOIS, Philippe ETIENNE, René FRANCCART, Christian GARREZ, René GILBIN, Louis GOFFINET, Patrice GROFF, Jacques GROSSELIN, Pierre GUERY, François GUILLEMIN, Alain HERBINET, Vincent JOURNET, Jean-Luc LAMBERT, Jean-Pierre LELARGE, Charles LONGIS, Jean-Marc LOUIS, Gaston MAILLOT, André MALVAUX, Dominique MAINSANT, Hubert MARGUET, André MARTIN, Joël MATHIEU, Pierre MIART, Jacques MORLACCHI, Claude MOUTON, Christian NOIZET, André OUDIN, Jean-Luc PAYER, Jean PERARDET, Michel PERCEBOIS, Philippe PERCEBOIS, Bernard PIERRET, Damien PONCELET, Daniel-Jean PONSARDIN, Denis PREVOT, Roland PREVOT, Patrick REMY, Dominique ROMEDENNE, Clément SERVAIS, Daniel SERVAIS, Francis SIGNORET, Gildas THIEBAULT, François TORTUYAUX, Bruno VALET, Jean-Marie WEIRIG, Jean WULVERICK, Daniel ZEIMET.

Représentés : M. Gérard DUPUY donne pouvoir à M. COLIN ; M. Michel COISTIA donne pouvoir à M. Jean-Luc LAMBERT ; M. Gilles POUPART donne pouvoir à M. Gérard DEGLAIRE ; M. Gérard MOUTON donne pouvoir à M. Denis PREVOT ; M. Erol VAUCHEL donne pouvoir à Mme CARRIERE ; M. Hubert PASTE donne pouvoir à M. Jean-Marie GOUBLE.

Invités présents :

Madame Elisabeth HUSSON, Conseillère Régionale et Présidente de la 6^{ème} Commission :
Enseignement Supérieur, Recherche, Culture et Vie Sociale,
Monsieur Jean-Luc TOURMANN, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie
Monsieur Michel BAUDOIN, O.N.F. de Boult aux Bois
Madame Isabelle BOSSU, O.N.F., Division Charleville-Sedan
Monsieur Patrice DARCO, Directeur Commercial du Groupe Sud-Ardenne du Crédit Agricole
Monsieur Régis DRAPPIER, Adjoint au Maire de Nouart
Monsieur François SQUEVIN, Chargé d'études pour les contrats de pays au Conseil Général
Melle Nathalie COUTURIER, Chargée de mission Chambre Agriculture des Ardennes

Madame Claudie GILOT est élue Secrétaire de séance.

M. GROFF ouvre la séance à 20 h 15 dès que le quorum est atteint.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 31 MARS 2000

Aucune remarque n'étant formulée, le Président soumet au vote ce compte-rendu. Il est adopté à l'unanimité.

2) PRESENTATION DETAILLEE DE LA MAISON DE LA RECHERCHE

Présentation détaillée des activités et des projets de la Maison de la Recherche par Mr Rémi HELDER. Il rappelle que la Maison de la Recherche est une des rares stations de recherche terrestre, la plupart d'entre elles étant maritime. (voir en annexe le contenu de cette présentation)

Il précise que la vocation première de la Maison de Recherche est le développement du tourisme et qu'elle permettra d'enrichir et de renouveler la muséographie intérieure du Pôle Nature, en tant que structure de diffusion de la culture scientifique.

Ensuite intervention des étudiants chercheurs. (voir fiches ci-jointes)

Mr GROFF prend ensuite la parole en faisant constater la masse d'informations, denses et compactes de la présentation de la Maison de la Recherche et qu'il est très important de le souligner.

Il informe que des initiatives privées découlent de la création de la Maison de la Recherche en citant le Parc de Belval qui n'envisageait plus de visites, ni d'investissements. Depuis, il a décidé de se relancer vers le public, de le cibler, de le sensibiliser parallèlement avec les activités de la Maison de la Recherche. Des particuliers attendent de savoir si le Pôle Nature sera créé pour investir, notamment dans des projets d'hébergement. L'objectif est de tirer vers le haut les porteurs de projets (camping, gîtes..).

Question : La Communauté de Communes va-t-elle toucher une taxe professionnelle de Belval.

Mr GROFF répond qu'il serait mal avisé de réclamer quelque chose à Belval puisqu'il finance les recherches des étudiants. Taxer ce genre de partenaire serait plus défavorable que les aides qu'il apporte. En outre, il ne pense pas que la Fondation Sommer soit assujettie à la taxe professionnelle

Question de Mr De Pouilly : Statuts de la Fondation à connaître pour l'avenir.

Mr GROFF répond que cette proposition doit être retenue du fait de l'importance du partenariat, il ajoute que l'O.N.F. apporte un concours important sur le terrain

Il évoque le Crédit Agricole qui est aussi un partenaire de la Maison de la Recherche et ajoute qu'il est peu fréquent que des partenaires non institutionnels apportent leur concours dès les premiers mois de création ce qui est un signe de pérennité.

Question de M. DE SAGAZAN :

Une extension est-elle prévue, au niveau des locaux, des stagiaires et des thèmes ?

Mr GROFF signale qu'il n'y a pas d'extension prévue au niveau des locaux. Un accueil et une formation d'étudiants sont prévus sur 3 jours.

Une réflexion est en cours avec l'Université Libre de Bruxelles dans le cadre de la mise en place d'un programme INTERREG III (enveloppe budgétaire 10 fois plus importante que l'enveloppe II) A terme la Maison de Recherche s'autofinancera.

Mr HELDER indique différents thèmes d'études envisagés : dispersion des martres et des fouines, étude avec l'Université de Bruxelles et l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (ex Ecole Normale) de Reims sur la pédagogie, caille-perdrix, étude comparative chevreuil forestier et plaine

Mr GROFF ajoute qu'il y a des problèmes de locaux, de financement de bourses ; aucune bourse n'est financée par la Communauté de Communes, elles proviennent de mécènes comme le Crédit Agricole ou l'O.N.F. Une convention est passée avec chaque étudiant.

Une question est ensuite posée sur l'opportunité d'étudier le rôle des genêts :

Mr Helder intervient en disant que le travail a été envisagé notamment dans le cadre de la thèse sur la communication acoustique mais le problème est qu'il n'existe qu'une dizaine de râles des genêts dans notre région et ce ne serait pas suffisant pour mener à bien une étude.

Mr GROFF indique que cette année des scolaires de Buzancy ont été accueillis à la Maison de la Recherche et que c'était une chance pour les plus jeunes d'acquérir un certain nombre de mécanismes (manipulation = attention). A long terme, cela peut déboucher sur une ouverture d'esprit et une certaine démarche intellectuelle pour l'avenir. Cela est exceptionnel pour notre secteur ajoute-t-il.

Monsieur TOURMANN intervient en disant qu'il y a une perte de 26000 étudiants scientifiques en France donc 26000 chercheurs, cadres ou enseignants.

Il précise que le Centre dans le Parc de Belval est unique au plan national dans la mesure où le vulgarisateur est le chercheur lui même.

Il remercie Rémi HELDER et son équipe pour tout le travail qui a été fait.

Il informe l'assemblée de la visite du Préfet de Région le 30 juin 2000 à la Maison de la Recherche.

Monsieur GROFF fait part de la possibilité par tous de visiter le Maison de Recherche en prenant rendez-vous par téléphone.

Question posée par courrier de M. CORNEILLE de Landres St Georges au sujet de l'achat de 4 X 4 qui conteste la façon dont ce véhicule a été acheté ainsi que son utilisation.

M. GROFF répond à cette question en précisant que l'achat de ce véhicule n'a pas été signé sans l'avis du Conseil, que tout a été fait dans les règles.

Il ajoute que Mr Rémi HELDER utilisait auparavant son véhicule personnel pour ses déplacements professionnels et qu'il avait dû d'ailleurs remplacer celui-ci du fait de son usage en tous terrains.

3) AFFAIRES FINANCIERES :

a) Création d'une régie de recettes pour la fête des 100 communes de Machault le 2 juillet 2000 :

Il est proposé une régie de recettes occasionnelle pour l'encaissement des produits suivants : les prix des boissons pour la manifestation des 100 communes en fête.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil de Communauté.

b) Fixation des tarifs des boissons et emplacements pour la fête des 100 communes à savoir :

Tarifs boissons :

Champagne :	100 F la bouteille
Vin rosé et vin rouge :	30 F l'unité
Bière :	15 F l'unité
Coca Cola :	10 F l'unité
Jus de fruits :	10 F l'unité
Eau :	5 F l'unité

Tarifs emplacements :

Stand : 150 F + 50 F correspondant aux frais d'électricité.
Emplacement nu : 2 F le m²

Les tarifs de consommations et des emplacements sont approuvés à l'unanimité par le Conseil de Communauté.

Monsieur MALVAUX informe l'Assemblée que les emplacements pour les producteurs du terroir et pour les artistes sont gratuits.

c) Reversement de l'aide sociale aux communes :

M. GROFF propose au Conseil de procéder au reversement du Contingent d'Aide Sociale à compter du 1^{er} juillet 2000 pour éviter des problèmes de trésorerie aux communes et à la communauté de communes. Ce reversement pourrait avoir lieu mensuellement par 1/6^{ème} de juillet à décembre 2000.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil de Communauté.

4) QUESTIONS DIVERSES :

a) Commission agricole et ruralité :

M. MALVAUX informe le Conseil de Communauté de l'arrivée de Melle Nathalie COUTURIER, remplaçante de M. PETITDAN, à la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

Compte tenu du poste vacant jusqu'à maintenant, la Commission Agriculture et Ruralité était en veille.

La réflexion sur les contrats Territoriaux d'Exploitation va redémarrer.

Une réunion sera mise en place dès septembre 2000 avec des responsables et techniciens de la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

b) Commission Transfert de la piscine

Mr SERVAIS Clément s'interroge sur l'état d'avancement des travaux de la Commission Transfert Piscine. Mr GROFF rappelle que la réunion de la dite commission aura lieu le 04 juillet 2000. Un point d'informations sera effectué au cours du Conseil de Communauté du 10 Juillet prochain. Par ailleurs, Mr SERVAIS souhaite savoir si les Vice-Présidents nouvellement élus se sont vus attribuer la Présidence de Commissions. Mr GROFF précise que cette question sera évoquée au cours du prochain Conseil.

c) Programme d'Equipement Rural Pluriannuel 2000-2002:

Suite à une question relative au Programme d'Equipement Rural Pluriannuel M. GROFF informe l'Assemblée qu'il sera peut-être possible d'y répondre lors de la prochaine réunion du Conseil de Communauté du 10 juillet 2000. Un prochain comité P.E.R.P. se réunit le 5 juillet 2000.

Plus aucune question n'est posée, M. GROFF clôt la séance à 22 h 05.

Fait à Vouziers, le 06 juillet 2000.

Le Président,

La Secrétaire de Séance,

Patrice GROFF

Claudie GILOT